

# Orientation 1 Contribuer à protéger les patrimoines maritimes du coeur

## Orientation 1 Contribuer à protéger les patrimoines maritimes du coeur

"Les mesures identifiées dans le cadre de cette orientation doivent permettre non seulement d'assurer une solidarité écologique avec les espaces marins en coeur mais également de contribuer à préserver le bon état de ceux présents dans l'Aire maritime adjacente."

Aire Maritime Adjacente ? Mesure n°1 : Protéger et restaurer les patrimoines naturels, paysagers et culturels des fonds côtiers par une meilleure maîtrise des usages

"De par la courantologie, la configuration des côtes et les déplacements d'organismes vivants, le coeur marin est en interaction permanente avec des espaces maritimes adjacents à la fois d'une grande valeur écologique et d'une grande fragilité face aux multiples pressions qu'ils subissent. La préservation du bon état des habitats présents dans l'espace à la fois vital et restreint que constituent les petits fonds côtiers de la zone infralittorale représente un enjeu majeur. C'est une nécessité non seulement sur un plan écologique, mais également socioéconomique, en tant que condition de la pérennité des activités et de la qualité de vie dans le bassin maritime concerné. (...)"

"Rôle de l'établissement public :

Met à disposition ses compétences et moyens en termes d'expertise scientifique et technique, de sensibilisation et de police de la nature(...)."

Mesure n°2 Contribuer à l'amélioration de la qualité des eaux côtières

"Si des efforts et progrès substantiels ont été faits en la matière ces dernières années, en particulier en ce qui concerne l'épuration des eaux usées, la problématique de la qualité des eaux côtières reste un des enjeux majeurs à prendre en compte par les acteurs locaux, non seulement en coeur mais également dans l'AMA.(...)"

Rôles de l'établissement public

"Met à disposition ses compétences et moyens en termes d'expertise scientifique et technique.(...)"

Mesure n°3 Contribuer à l'amélioration des connaissances sur les patrimoines naturels, paysagers et les usages des milieux littoraux et marins

"En vue de mieux connaître et comprendre l'évolution des écosystèmes, en lien avec les usages, de fournir des outils d'aide à la décision et d'appuyer les démarches de gestion existantes, l'EPPN crée et pilote un « Observatoire écologique et socioéconomique des milieux et usages littoraux et marins » dédié à l'AMA (et au coeur marin)."

# Orientation 1 Contribuer à protéger les patrimoines maritimes du coeur

Mesures Partenariales en Coeur associées :

- Associer les usagers spécialisés à certaines études et suivis pour les impliquer dans la protection et les missions du Parc national ;
- Mutualiser les compétences et les moyens en inter?parcs ;
- Acquisition et valorisation des connaissances.

Rôle de l'Établissement public	Principaux partenaires associés
Crée, pilote et anime l'observatoire. Réalise les études ou enquêtes, en cohérence avec les démarches scientifiques existantes. Centralise et valorise les observations des usagers. Crée et alimente une base de données à destination du public. Communique auprès du grand public sur les connaissances acquises.	Etat ?DRAC / DRASM AERM&C ? AAMP Marseille, Cassis et La Ciotat MPM, Région CRPEM PACA, Prud'homies SEMIDEP, armateurs, compagnies maritimes ...
Mesure s'appliquant dans tous les espaces maritimes du Parc	

## Mesure n° 4 : Préserver les cétacés

"Au?delà de la nécessaire amélioration des connaissances sur les populations de cétacés présentes dans les espaces marins, le renforcement des mesures de préservation de ces espèces protégées constitue une priorité à l'échelle non seulement nationale mais internationale. (...)"

"Mesures Partenariales en Coeur associées :

- Associer les usagers spécialisés à certaines études et suivis pour les impliquer dans la protection et les missions du PN(...)"

"Rôle de l'établissement public

Mobilise ses compétences et moyens d'expertise scientifique et technique, de surveillance et de police de la nature.

Centralise les données d'observation des cétacés et les met à disposition des scientifiques (...)"

pages 133 à 135

Référence ID de l'article : #1453

Auteur : Olivier Caligari

# Orientation 1 Contribuer à protéger les patrimoines maritimes du coeur

Dernière mise à jour : 2013-09-25 15:29